



COMMUNIQUE DE L'USP du 5 juillet 2018

Après le Rouvray, le Havre

L'USP a soutenu les équipes soignantes et les personnels de l'hôpital du Rouvray en grève depuis mars jusqu'à leur victoire : <https://www.uspsy.fr/La-victoire-des-grevistes-du.html>.

Nous les soutenons à nouveau dans l'exigence de l'application intégrale du protocole d'accord de sortie de crise qui a été signé avec les autorités sanitaires par les représentants de l'Assemblée générale démocratique du personnel. Cette assemblée générale est la seule garante que la parole engagée par l'État sera tenue. En tant que syndicat de psychiatres, nous défendons une pratique institutionnelle du soin ainsi que tout mouvement qui défend l'hôpital public et ses moyens.

Nous soutenons ainsi, aussi, les grévistes de l'hôpital Pierre Janet au Havre, en grève depuis le 16 juin. Ils exigent la suppression des lits supplémentaires dans les services d'urgences et dans les pavillons d'hospitalisation, l'ouverture d'une nouvelle unité, la création de 50 postes, l'embauche de médecins psychiatres titulaires, ainsi que l'arrêt de la polyvalence.

Ces luttes, et bien d'autres, sont des réponses concrètes aux attaques subies par tous des établissements de soins, que ce soit par l'intégration forcée à des GHT ou par la réduction drastique des moyens. Partout, le résultat est la déperdition des soins de proximité, CMP et Centres d'accueil. C'est partout la fusion des secteurs ou leur dilution dans des filières de soins « transversales », ou encore la sous-traitance des soins par le privé (Épinay-sur-Seine) et la privatisation des chambres seules jusque dans les établissements publics, etc.

Nous soutenons toutes ces luttes et nous aurons des initiatives, à la suite de l'appel de Reims : <https://www.uspsy.fr/Communique-de-soutien-aux.html>, pour les faire converger.

Jean-Pierre Martin et Pascal Boissel
pour le CN de l'USP